

Extrait du projet de procès verbal provisoire - Séance du lundi 5 décembre 2011

ALLOCUTION DU PRESIDENT

M. LE PRESIDENT. - Mes chers collègues,

Les grands quotidiens de la presse nationale, locale et transfrontalière ont très récemment fait grand bruit du dernier rapport du Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine. Un rapport qui est un classique du genre, puisque chaque année, l'institution des socioprofessionnels publie sa traditionnelle Situation Economique et Sociale. Un travail qui est bien sûr toujours de qualité puisqu'il s'appuie sur une expertise certaine. Il mérite donc qu'on s'y intéresse ici.

Et le constat dressé cette année est celui d'une situation lorraine pour le moins effrayante puisque 2011 serait au plan régional la pire année depuis 1930. Nous voilà donc renvoyés un siècle en arrière au moment de la terrible crise de 1929 qui a été à l'origine du plus grand cataclysme du 20^{ème} siècle.

Le problème de ce type de constat, au moment où le monde n'est pas sorti de la crise financière de 2008, c'est qu'il sous-entend un parallélisme des situations pour le moins hasardeux et donc parfaitement discutable. Il véhicule par ailleurs, une fois encore, au plan national, l'image de notre région en perpétuelle crise qui s'enfonce, d'après ce qui est écrit, inexorablement dans le déclin.

Et enfin, comme chaque fois que l'on se risque à une analyse globale, il donne le sentiment que tout va mal, partout !

Comme si la réalité était la même PARTOUT et comme si tous les territoires sombraient en même temps plus profondément dans la crise.

Et pourtant, la réalité peut être toute autre, en Moselle tout au moins, pour ce que je constate des indicateurs qui sont à ma disposition et qui se confirment à chaque visite de canton.

Au moment où nous allons parler d'orientations budgétaires.

Au moment où nous allons dresser des bilans.

Au moment où nous allons procéder à des évaluations.

Au moment où nous allons devoir débattre ensemble de notre vision de l'avenir, des grands équilibres dans lesquels doivent s'inscrire nos politiques publiques à venir.

Au moment de l'affirmation de notre volonté d'aller de l'avant pour poursuivre un développement intégré.

A cet instant précis, je voudrais opposer à ce constat défaitiste d'une Lorraine qui s'effriterait, la réalité d'une Moselle qui produit.

Un département où l'on produit de la solidarité, du développement économique, de l'énergie, du savoir-faire, de l'attractivité, de la culture, de l'animation et, en un mot, une Moselle qui engendre le dynamisme.

Nous aurons l'occasion de mettre ces différentes qualités en évidence à travers un certain nombre de manifestations de nature très différentes, qui ponctueront notre semaine de travail : que ce soit le concours « Je fleuris ma Moselle », qu'il s'agisse de la promotion par les viticulteurs de notre nouvelle AOC ou du dynamisme économique à travers la signature jeudi de la convention « Jeunes-Entreprises ».

Nous verrons qu'à chaque fois la Moselle démontre qu'elle sait conjuguer macrostratégie et microéconomie.

En effet, quels messages nous délivrent les indicateurs mosellans ?

Tout d'abord, qu'il existe une singularité mosellane qui pour rester sur le même terrain que le CESEL, doit nous inciter à poursuivre la politique que nous menons.

Ainsi, la Moselle a vu ses effectifs salariés progresser. Entre septembre 2010 et septembre 2011, 4 064 emplois nouveaux, tous secteurs confondus, ont été créés en Moselle et 80 % des nouveaux emplois industriels lorrains sont mosellans.

La Moselle est le seul département lorrain qui voit, depuis le début de l'année, son solde commercial augmenter de près de 20 %, soit quelque 150 Md€.

Parfaitement intégré à l'économie mondiale, notre Département représente, en stock, 57 % du total des investissements étrangers en Lorraine, soit 35 320 emplois, plaçant la Moselle au 8^{ème} rang des meilleurs départements dans ce domaine.

Notre connexion transfrontalière nous ouvre non seulement des gisements d'emplois mais aussi des marchés de transaction puisque l'Allemagne, à elle seule, représente, en tant que premier client de la Moselle, 30 % du total des exportations.

Ce n'est donc pas un simple effet du hasard si la Moselle est le seul département lorrain qui voit le nombre de ses entreprises augmenter : + 12 % par rapport à 2010, soit 580 de plus par rapport à l'an passé. A noter que dans le domaine de l'industrie, cette hausse est même de 15 %. Une illustration et un indicateur, si besoin était, de l'envie d'investir en Moselle.

Voilà une autre réalité des chiffres extraits de ce même rapport du CESEL auquel je faisais allusion en introduction de mes propos.

Et tous les constats que nous pouvons faire sur le terrain ne font que corroborer cette réalité statistique.

La Moselle est une terre fertile, une terre qui produit de l'excellence et de la réussite, vous le savez tous, vous qui représentez, chacune et chacun, une fraction de cette terre mosellane.

Nous illustrerons par l'exemple cette affirmation lorsqu'il s'agira d'approuver le rapport d'activité de Moselle Développement pour l'année 2010. On y constatera, cette année encore, un écart entre la situation de crise économique et les résultats satisfaisants en Moselle en matière de détection de projets économiques :

- 103 projets détectés,
- 32 projets d'implantation enregistrés
- et 62 projets de développements suivis qui ont besoin de notre soutien pour pouvoir se pérenniser.

C'est pourquoi, cette année, le Conseil Général a mobilisé au total près de 3,9 M€ de subventions au profit de 535 entreprises.

L'année 2011 aura été marquée également par notre décision d'étendre le périmètre géographique d'éligibilité à l'AMICAPE aux entreprises dans les communes dont la population se situe entre 15 000 et 20 000 habitants. Cette mesure vise à conforter le développement des deux principaux bassins industriels du Nord et de l'Est du Département.

Concernant l'Aide Départementale à l'Implantation (ADI), l'autorisation de programme a été sollicitée à un niveau comparable à l'exercice 2010.

Enfin, je voudrais réserver une mention particulière à l'ouverture, par la société PSA Peugeot Citroën à Trémery, d'une nouvelle ligne de production d'un moteur plus propre en termes d'émission de CO² et moins vorace en carburant. Au moment où ce grand groupe automobile français licencie malheureusement sur le territoire national, ici en Moselle, non seulement il préserve l'emploi, mais il le développe.

Cette ouverture de ligne de production a été citée en exemple dans tous les médias nationaux. Elle est symbolique d'une nouvelle orientation industrielle française : celle de ne plus délocaliser à tout crin.

Mais elle montre aussi la reconnaissance de la qualité de l'outil mosellan et notamment de sa main-d'œuvre et de sa recherche.

Elle témoigne que l'on peut aussi allier, ici en Moselle, mobilité dynamique, développement économique et respect de l'environnement.

Car sur ces questions fondamentales de l'environnement aussi, la Moselle tient sa place.

Le rapport sur les Orientations du Réseau d'Excellence « Bâtiment Durable et Intelligent » présentera les nouveaux développements qu'il est proposé de donner à cette démarche.

Avec une dimension partenariale et collective importante, puisqu'on compte parmi les signataires de la Charte les chambres consulaires, les fédérations professionnelles du bâtiment, les architectes, les acteurs de l'habitat, le CAUE et l'ADEME Lorraine, l'objectif pour BDI est de tendre vers l'émergence d'une filière mosellane compétitive, performante et créatrice d'emploi.

Définies sur la base d'une étude stratégique et de façon concertée, les nouvelles orientations visent particulièrement trois types de démarches :

1/ le développement du tissu économique contribuant à l'éco-construction et l'éco-rénovation par la sensibilisation et le regroupement des acteurs privés autour des démarches innovantes ;

2/ la mise en place de partenariats avec les territoires engagés dans une politique de développement durable ;

3/ la promotion de la filière en suscitant localement l'émergence du marché par l'information et le conseil aux particuliers grâce au déploiement par le Conseil Général de « maisons départementales durables » dans chaque bassin d'emploi.

Une première mise en visibilité forte de la Moselle et de la démarche BDI résultera de l'accueil en Moselle les 29 et 30 mars 2012, en étroite collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, du second Forum National « Bâtiment Durable ». Il rassemblera 18 pôles de compétitivité experts dans le domaine de la construction durable et traitera particulièrement des enjeux de l'éco-construction et de l'efficacité énergétique au plan transfrontalier et européen.

Une efficacité énergétique d'autant plus indispensable que la Moselle est un haut lieu de production d'énergie qui intéresse bien sûr l'ensemble du territoire de la Grande Région.

Je veux bien évidemment parler du centre nucléaire de production électrique de Cattenom.

On sait que le CNPE a fait l'objet d'une expertise par l'agence internationale de l'énergie atomique suite à l'accident de Fukushima. Les experts internationaux ont mis en évidence le caractère très satisfaisant de la conduite de cet équipement. Nous ne pouvons que nous en réjouir même si nous n'en doutons pas. Je rappelle par ailleurs que j'avais décidé, suite à la catastrophe japonaise, d'ouvrir à nos voisins allemands, belges et luxembourgeois la Commission Locale d'Information (CLI) que je préside.

On sait que le nucléaire fait débat dans le monde, en Europe mais aussi en France.

Et au moment d'où d'aucuns annoncent la fermeture de 24 réacteurs français d'ici 2025, il faut rappeler que pour la centrale de Cattenom, les 40 années seront atteintes en 2026.

Présentée ainsi, la question du nucléaire mosellan semble être une question à long terme qui nous laisserait très largement le temps de réagir.

Mais la réalité est toute autre : le devenir de la centrale de Cattenom est une question de court terme qui suppose que nous la posions dès à présent sans mauvais détour électoraliste de circonstance.

En effet, si la règle de fermeture de la centrale de Cattenom au bout de 40 ans de fonctionnement intervenait en 2012, sans tenir compte de sa situation technique réelle, les 2,4 Md€ de travaux prévus par EDF sur notre centrale ne seraient vraisemblablement jamais réalisés.

C'est en 2012 et 2013 que seront engagés les programmes de modernisation qui seront mis en oeuvre dès 2016, date de la prochaine Visite Décennale de la tranche 1 de Cattenom. Et si le CNPE ne peut décider de ses investissements en 2012, la centrale fermerait en 2026 sans modernisation.

Pour la Moselle, disons-le sans ambages, une telle décision serait économiquement catastrophique et socialement insupportable, puisqu'elle conduirait tout simplement à renoncer à des investissements considérables et à provoquer la perte d'environ 4 500 emplois directs et indirects, alors que le maintien du patrimoine industriel de Cattenom n'est soumis ni à la concurrence étrangère, ni à une perte de compétitivité, ni à des centres de décision extérieurs.

Si nous avons besoin de cette richesse industrielle, la Moselle doit aussi être une terre de production de solidarité, car le développement n'est rien si l'on n'est pas capable d'en partager les fruits.

Il est de notre responsabilité pleine et entière de mettre en oeuvre cette solidarité agissante.

Je souhaite mettre l'accent, dans le cadre du présent Débat d'Orientations Budgétaires, sur une priorité départementale : l'enfance, qu'il s'agisse de son accueil, de l'accompagnement vers une naissance désirée ou de l'enfance en danger, que j'ai désignée comme « grande cause départementale ».

Le Département joue un rôle fondamental dans l'accueil de la petite enfance. Et même s'il n'en est pas le financeur obligatoire, il poursuit et accentue son soutien au développement des structures d'accueil des jeunes enfants. Il s'agit d'une préoccupation forte des Mosellans ; une bonne capacité d'accueil des jeunes enfants est un facteur d'attractivité des territoires.

A ce titre-là, les crédits que je vous proposerai d'inscrire permettront de participer au financement des investissements des 91 crèches, multi-accueils et haltes-garderies mosellans.

L'habilitation du Centre Départemental de l'Enfance a été réactualisée en septembre, validant la création supplémentaire de 20 places de pouponnière, ainsi qu'un SERAD de 10 suivis pour des enfants de 0 à 3 ans. En outre, il est proposé de créer 12 places supplémentaires pour les adolescents.

Ainsi, le CDE pourra accueillir dorénavant 318 mineurs.

Enfin, 2011 a vu s'engager un effort que je souhaite renforcer en 2012, en vue d'un accroissement significatif de l'hébergement auprès des assistants familiaux.

L'accueil familial demeure un mode d'accueil privilégié des enfants séparés de leur famille. Ainsi, 301 enfants sont accueillis par les 201 assistants familiaux du Département en 2011.

Il convient d'observer que l'effectif des assistants familiaux n'a pas progressé et les recrutements ne comblent pas les départs. Une nouvelle campagne de promotion forte sera poursuivie en 2012.

Mais la solidarité ne se niche pas seulement dans des domaines tels que ceux de l'enfance, elle se retrouve aussi dans des domaines où on l'attend moins, tels que le dispositif « solidarité paille ». La sécheresse qui s'est manifestée très tôt en Moselle cette année a été très sévèrement perçue dans le cadre de la production de fourrage. Des pertes de tonnage allant jusqu'à 70 % par rapport à une année normale ont été enregistrées dans certains territoires du Département. Elles auraient pu avoir de graves conséquences sur l'élevage, sans un dispositif de solidarité nationale mis en place par la profession agricole.

Je vous proposerai de dégager une enveloppe de 330 000 € permettant de soutenir les achats et l'acheminement de paille à destination de l'élevage mosellan.

Mes chers collègues, je pourrai encore longtemps égrener la liste de toutes les productions dont notre Département est capable, car la Moselle est aussi fière de son dynamisme sportif, riche de sa diversité culturelle et attentive à toutes les initiatives individuelles et collectives.

Ce dynamisme, il nous faut l'accompagner, dans l'action au quotidien, et aussi en traçant de nouvelles perspectives, en développant des politiques agissantes et pragmatiques et en élaborant des programmes de mise en cohérence.

Nous aurons à le faire dans les mois à venir à travers de nombreuses thématiques (de l'eau à l'assainissement aux documents d'urbanisme en passant par la mise en réseau des salles culturelles et des écoles de musique, le tourisme, la programmation pluriannuelle de nos investissements, l'équipement médico-social, la politique de la ville).

Mais il en est une qui touchera les habitants et notamment les jeunes et les personnes âgées, au plus près, dans ce qui est l'une de leurs préoccupations principales : l'hébergement et l'habitat.

Le travail d'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) de la Moselle est désormais achevé et peut être soumis à notre Assemblée.

Au-delà du document en lui-même qui fixe des orientations stratégiques en réponse aux enjeux de l'habitat, nous disposons certainement pour la première fois d'un diagnostic aussi complet sur l'ensemble du territoire mosellan.

La démarche PDH a permis d'engager un travail de concertation et d'échanges sur la thématique de l'habitat avec les élus et l'ensemble des acteurs de ce secteur dans leur grande diversité.

A travers ce PDH, nous pourrions souligner la pertinence de l'échelon départemental dans son acception géographique, dans la réflexion et dans l'observation permanente et la définition des enjeux.

De nombreux autres plans seront encore nécessaires et vous seront soumis tout au long des réunions trimestrielles futures.

Ils seront le complément indispensable de notre action aux côtés des collectivités à travers le dispositif PACTE.

Le PACTE I est achevé et a connu un vif succès. Au titre de son volet « Aménagement » (le plus important) 1 311 dossiers de subvention ont été instruits en 3 ans. Ils constituent autant de chantiers engagés, d'équipements et d'infrastructures réalisés.

En termes de volume financier, ce sont en tout 511 M€ de travaux qui ont été subventionnés par le Conseil Général sur la période 2009-2011 grâce au PACTE Volet Aménagement.

Le PACTE I comportait également deux autres volets :

- l'environnement pour lequel 35,5 M€ ont été accordés sur de nombreux projets dans le cadre de 111 contrats d'assainissement en majeure partie et qui représentent 117 M€ de travaux
- et le patrimoine qui a mobilisé sur les 3 ans, 8,9 M€ d'aides pour environ 600 dossiers qui ont permis de restaurer et de protéger le patrimoine historique et culturel mosellan dans toutes ses composantes.

Dans la mesure où le bilan du PACTE 2009-2011 se révèle excellent, je propose à notre Assemblée d'en conserver les principes et le mode opératoire pour la période 2012-2014 dans le cadre du PACTE II qui s'ouvrira dès le 1^{er} janvier prochain.

Pour cette nouvelle période triennale, les priorités départementales d'intervention peuvent être maintenues :

- développer l'activité et l'emploi ;
- poursuivre l'affirmation des ambitions culturelles et touristiques ;
- conforter la qualité et le cadre de vie pour tous les Mosellans ;
- entretenir la cohésion sociale et territoriale.

Il vous est proposé de maintenir le volume financier consacré à cette politique en vous précisant que les autorisations de programmes relèvent du vote du Budget Primitif et vous seront ainsi présentées lors de la prochaine Réunion Trimestrielle début 2012.

La diversité de toutes nos politiques départementales animera notre DOB qui précèdera le toujours difficile exercice d'élaboration budgétaire contraint par l'évolution des charges qui s'imposent à nous et l'apathie des produits que nous subissons.

Nous devons prendre conscience, chacune et chacun à notre place, de la nécessaire obligation de labourer et de fertiliser ensemble chaque territoire de notre Département, pour permettre à la Moselle de continuer à être une terre d'exception même lorsque les standards du développement mondial et national laissent aux Cassandre le soin de prospérer.

Je vous remercie.